Avis public

Pierrefonds Roxboro
Montréal

DÉROGATIONS MINEURES
N^OS DM 3003482574 ET 3003442935

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le **13 janvier 2025**, à **19 h**, dans la salle du conseil, située au **13 665, boulevard de Pierrefonds**, le conseil d'arrondissement statuera sur les demandes de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme pour les immeubles suivants :

Étude	**Lieu de dérogation**
DM 3003482574	4 961, boulevard Saint-Jean

Permettre dans la zone C-4-281, pour un bâtiment commercial, lot 1 842 646 :

- une enseigne extérieure à plat, apposée sur le toit du bâtiment, contrairement à ce qui est autorisé selon les articles 305, 314 et 322 du règlement de zonage CA29 0040.

Étude	**Lieu de dérogation**
DM 3003442935	15 731, rue Pierre-Legault

Permettre dans la zone H1-4-246, pour un bâtiment résidentiel unifamilial isolé, lot 1 071 198 :

- un bâtiment accessoire à une distance de 0,49 m d'un bâtiment principal en cour latérale au lieu du minimum requis de 2 m, selon l'article 140 du règlement de zonage CA29 0040.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à ces demandes au cours de cette séance.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce dix-huitième jour du mois de décembre de l'an 2024.

Le secrétaire d'arrondissement,

M^e Jean-François Gauthier, MBA

/ae